

6. ANNEXE 03 : CONSULTATIONS

Renan BOSSARD

De: DRISS Christophe - DIRN/AGR Ouest <christophe.driss@developpement-durable.gouv.fr>
Envoyé: jeudi 23 juillet 2015 15:54
À: Elfie Leguay; STEVENARD Bernard (Chef de cellule) - DIRN/AGR Ouest/Bureau Administratif et Technique
Objet: Votre courrier du 8 juillet 2015
Pièces jointes: SKMBT_C22015072321220.pdf

Madame,

Je fais suite à votre correspondance du 8 juillet 2015 par laquelle vous demandez aux services de la Direction Interdépartementale des Routes Nord d'identifier les servitudes de son ressort pouvant grever le territoire de votre projet.

Après examen du plan fourni, la Direction Interdépartementale des Routes Nord n'a pas de terrain et n'est donc pas concernée.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

PJ : votre courrier du 8 juillet 2015

--

DRISS Christophe
Assistant de la Responsable de l'AGRO
Arrondissement Gestion de la Route Secteur Ouest
Les 4 Cantons - BP 324
59 813 LESQUIN CEDEX
03 20 41 79 40



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



DIRECTION DE LA SÉCURITÉ AÉRONAUTIQUE D'ÉTAT

*DIRECTION DE LA CIRCULATION
AÉRIENNE MILITAIRE*

SOUS-DIRECTION REGIONALE DE LA
CIRCULATION AÉRIENNE MILITAIRE NORD

Division environnement aéronautique

Dossier suivi par :
- Cal Jennifer Gauthey,
- Cdt Xavier Leroy.

Cinq-Mars-la-Pile, le 05/06/2015

N°**3069**/DEF/DSAÉ/DIRCAM
/SDRCAM Nord

Le colonel Fabienne Tavoso
Sous-directeur régional
de la circulation aérienne militaire
Nord

37130 Cinq-Mars-la-Pile

à

Monsieur le directeur de la société
GLOBAL WIND POWER France
SARL
15 rue Jean Jaurès

92800 Puteaux

OBJET : projet éolien dans le département de la Somme (80).

RÉFÉRENCE : a) votre lettre du 02 juin 2014 (réf. Commune de La Neuville-Sire-Bernard).

Monsieur le directeur,

Après consultation des différents organismes de la défense concernés par votre projet éolien de 08 aérogénérateurs d'une hauteur sommitale de 200 mètres, pales à la verticale, sur la commune de La-Neuville-Sire-Bernard (80) transmis par courrier de référence a), j'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il ne fait l'objet d'aucune prescription locale, selon les principes actuellement appliqués. Cependant, bien que situé au-delà des 30 kilomètres des radars défense à proximité (radar de Doullens) et compte tenu de l'évolution attendue des critères d'implantation afférents à leur voisinage, je vous recommande d'appliquer, dès à présent et au minimum, les prescriptions d'alignement et de séparation angulaire requis actuellement en zone de coordination.

En cas de construction, compte tenu de la hauteur totale hors sol des éoliennes, un balisage "diurne et nocturne" devra être mis en place conformément à la réglementation en vigueur. En conséquence, je vous invite à consulter la direction régionale Picardie de la direction de la sécurité de l'aviation civile Nord située à Beauvais (60) afin de prendre connaissance de la technique de balisage appropriée à votre projet.

Dans l'éventualité où ce projet subirait des modifications postérieures au présent courrier, il devra systématiquement faire l'objet d'une nouvelle consultation.

Ce document est établi sur la base des critères actuellement pris en compte par la défense et des informations recueillies à ce stade de la consultation. Il tient compte des parcs éoliens à proximité dont la défense a connaissance au moment de sa rédaction et ne préjuge en rien de l'éventuel accord du Ministre de la défense qui sera donné dans le cadre de l'instruction de permis de construire à venir¹.

Ce document n'est pas un acte faisant grief, il est donc insusceptible de recours, inopposable aux tiers et ne constitue pas de droit d'antériorité à l'égard d'autres éventuels projeteurs. Il ne vaut pas autorisation d'exploitation, celle-ci n'étant étudiée que lors de l'instruction de permis de construire. Il reste valable dès lors qu'aucune évolution, notamment d'ordre réglementaire ou aéronautique, ne modifie l'environnement ou l'utilisation de l'espace aérien dans la zone concernée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Original signé par
Le colonel TAVOSO
sous-directeur régional
de la circulation aérienne militaire Nord

COPIE INTERNE :

- Archives SDRCAM Nord (BR_617_2014).

¹ L'instruction de la demande éventuelle de permis de construire tiendra compte, le jour de sa réalisation, de l'état actualisé des parcs existants et des autorisations à construire déjà données à proximité.

Renan BOSSARD

De: Elfie Leguay
Envoyé: vendredi 24 juillet 2015 13:40
À: Vincent Delbreil; Guillaume Oddon
Objet: TR: servitude parc éolien Valaquins

Vincent,
Merci d'enregistrer sur K.

Best Regards

Elfie Leguay
Planning Coordinator

Global Wind Power
15, rue Jean Jaurès
92800 Puteaux (Paris)
France



Phone: +33 (0)1 73 00 67 94
Mobile: +33 (0)6 01 26 05 02
Fax: +33 (0)1 73 00 67 99
Mail: ele@globalwindpower.com
Web: www.globalwindpower.fr

Disclaimer

This e-mail and any files transmitted with it are confidential and intended solely for the use of the individual or entity to whom they are addressed. If you are not the intended recipient, or have received this e-mail in error, please notify the sender immediately and delete this e-mail. Any unauthorized copying, disclosure or distribution is strictly forbidden.



15 – 18 September 2015 · Husum
Visit us! Hall 3 / Stand no. 11

De : vincent.fleury@ars.sante.fr [<mailto:vincent.fleury@ars.sante.fr>]
Envoyé : vendredi 24 juillet 2015 13:38
À : Elfie Leguay
Cc : Vinciane.SOMSON@ars.sante.fr
Objet : servitude parc éolien Valaquins

Bonjour,

Suite à votre demande de servitude pour la réalisation d'un projet Éolien Valaquins à La Neuville-sire-Bernard et Le Plessier-Rozainvillers, je vous informe de l'absence de périmètre de protection de captage sur ce secteur.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes respectueuses salutations.



Vincent FLEURY | Technicien Sanitaire et de Sécurité Sanitaire

Délégation Territoriale de la Somme

Ligne directe : 03 22 33 54 19 | vincent.fleury@ars.sante.fr

● Agence régionale de santé (ARS) de Picardie
52 rue Daire | CS 73706 - 80037 Amiens cedex 1 | Standard : 03 22 970 970
<http://www.stopmonox-picardie.com>

GLOBAL WIND POWER

15, rue Jean Jaurès

92800 PUTEAUX

Lettre recommandée avec accusé de réception

N/Réf : CD/GC-151124-P

Objet : Demande d'avis relatif à l'existence d'éventuelles servitudes
Projet éolien Valaquins sur les communes :
La Neuville-Sire-Bernard et Le Plessier-Rozainvillers

Péronne, le 23 juillet 2015

A l'attention d'Elfie LEGUAY

Monsieur,

Comme suite à votre demande et pour vous permettre de mener au plus juste vos études préliminaires, vous trouverez ci-joint, le plan de situation que vous nous avez fourni sur lequel nous avons représenté les réseaux moyenne tension 20 000 V que nous exploitons.

Vous en souhaitant bonne réception,

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

**Le Directeur du Service Gestion
du Réseau de Distribution,**



C. DUFOUR

P.J. : 1 plan des réseaux

www.sicaesomme.fr

SICAE de la Somme et du Cambrasis

11, rue de la République - CS 40058 ROISEL - 80208 PERONNE CEDEX

Accueil de Cambrai
Tél. 03 27 74 96 24
Fax. 03 27 74 73 10

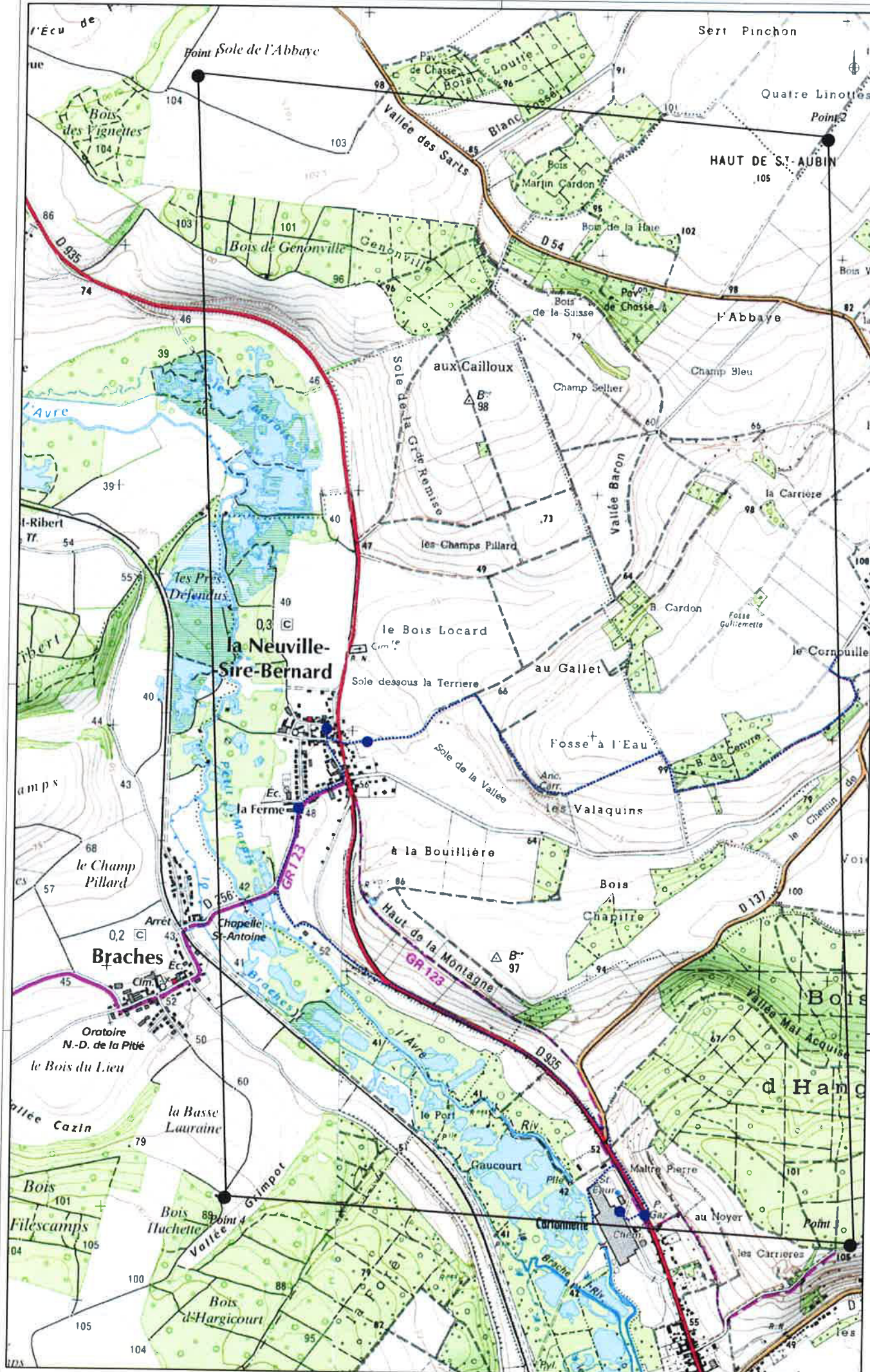
Accueil de Péronne
Tél. 03 22 84 11 90
Fax. 03 22 84 80 84

Accueil de Rosières
Tél. 03 22 88 47 88
Fax. 03 22 88 15 99

Accueil de Montdidier
Tél. 03 22 98 34 34
Fax. 03 22 78 93 26

Accueil de Roisel
Tél. 03 22 86 45 45
Fax. 03 22 86 45 46

Accueil de Roye
Tél. 03 22 87 11 13
Fax. 03 22 87 68 87



Projet éolien Valaquins (80)

Intervenant	U.S.	Échelle	Unité	Date	Version

Réseau HTA-S existant



Réseau HTA-S existant



Réseau HTA-S existant

VOS REF. : Servitudes électriques

NOS REF. : LE-MAIN-CML-GMR-CA-PPE-15-00229

INTERLOCUTEUR : P. LARTILLERIE

TEL. : 03 26 05 53 32

FAX : 03 26 05 53 25

EMAIL : pascal.lartillerie@rte-france.com

OBJET : Projet éolien

Commune de La Neuville-Sire-Bernard et Le Plessier-
Rozainvillers (80)

Reims, le mercredi 29 juillet 2015

Madame,

En réponse à votre consultation concernant le projet en objet et sur la base des informations que vous nous avez transmises, nous vous informons qu'aucun de nos ouvrages à Haute et Très Haute Tension ne se trouve dans votre aire d'étude.

Cette réponse est valable pour les ouvrages exploités par RTE. Nous vous invitons à prendre contact avec les différents exploitants de réseaux (adresses sur www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr).

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

L'Adjoint au Directeur
du GMR Champagne-Ardenne



Philippe DUBOIS

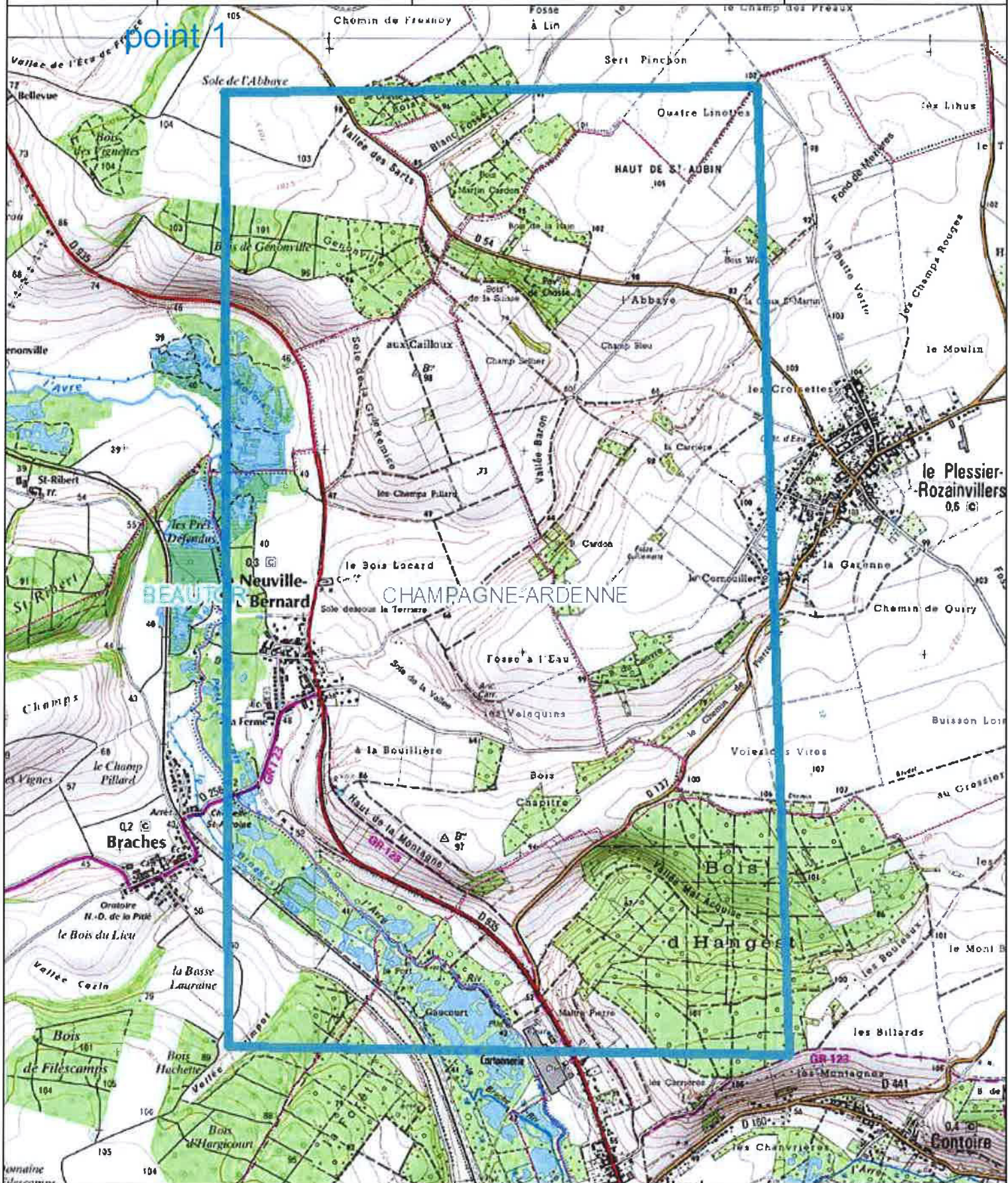
Pj : carte implantation

CENTRE DE MAINTENANCE DE LILLE

Groupe Maintenance Réseau Champagne Ardenne
IMPASSE DE LA CHAUFFERIE - BP 246
51059 REIMS CEDEX
TEL : 03 26 05 53 53 - FAX : 03 26 36 46 70

RTE Réseau de Transport d'Electricité,
société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 2 132 285 690 euros
R.C.S.Nanterre 444 619 258

www.rte-france.com



Echelle 1 : 25 000
 0 0,4 km

Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- Récépissé de DT
 Récépissé de DICT
 Récépissé de DT/DICT
conjointe

Dénomination : leguay elfie
Complément / Service :
Numéro / Voie : 15 rue jean jaures
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 92800 PUTEAUX
Pays : France

N° consultation du téléservice : 2015071601348TRD

Référence de l'exploitant : 1531002879.153101RDT02

N° d'affaire du déclarant : _____

Personne à contacter (déclarant) : leguay elfie

Date de réception de la déclaration : 24/07/15

Commune principale des travaux : CONTOIRE, 80500

Adresse des travaux prévus : _____

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : GRTgaz RNE- CENTRE TT ANNEZI N

Personne à contacter : M RASSI NOUX Phi l i ppe

Numéro / Voie : BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE

Lieu-dit / BP : _____

Code Postal / Commune : 62232 ANNEZI N

Tél. : +330323680700 Fax : +330323681661

Éléments généraux de réponse

- Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment : _____
- Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : GA (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____

Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____

Tél. : _____

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints : Références : CF plan joint Echelle (1) : _____ Date d'édition (1) : _____ Sensible : Prof. règl. mini (1) : _____ cm Matériau réseau (1) : _____
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans. _____ cm

Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : _____ à _____
ou Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : _____)

Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

(cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marché à prévoir.

Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Voir document joint

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : _____

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est : possible impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : _____

Dispositifs importants pour la sécurité : Voir la localisation sur le plan joint

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0800307224

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : SDIS de la Somme 0322971818

Responsable du dossier

Nom : M RASSI NOUX Phi l i ppe

Désignation du service : _____

Tél : +330323680700

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : M DELALI N Ke vi n

Signature : _____

Date : 27/07/15 Nbre de pièces jointes, y compris les plans : 2

GRTgaz RNE- CENTRE TT ANNEZI N
CENTRE DE TRAITEMENT D' ANNEZI N
ZONE INDUSTRIELLE B
BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE



62232 ANNEZI N

France

Tél :

Fax :

Veillez prendre en compte les commentaires suivants :

Une canalisation de transport de gaz naturel est un ouvrage sensible pour la sécurité, présentant des enjeux importants en termes de sécurité.

Sauf exception, la présence d'une canalisation de transport de gaz n'est signalée par aucun dispositif avertisseur ou protecteur.

En vertu de l'article R.554-26 du Code de l'Environnement, les informations relatives à sa localisation et aux dispositions de sécurité doivent obligatoirement faire l'objet d'un rendez-vous sur site avec GRTgaz.

Notre réponse ne concerne que l'emprise de travaux visible sur le plan que vous nous avez transmis. Veuillez vous assurer que l'intégralité de l'emprise de votre projet est bien contenue dans ce plan.

En cas de doute ou de découverte sur le terrain d'une signalisation GRTgaz à proximité de vos travaux, veuillez reprendre contact avec nous.

ATTENTION

La présente réponse s'inscrit dans le cadre du code de l'environnement relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution.

Elle ne traite pas de l'éventuelle compatibilité du dossier avec les règles et contraintes d'urbanisme et de présence humaine dans les bandes d'effets des ouvrages de transport de gaz naturel par application du code de l'environnement relatif à la sécurité à proximité des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques.

Pour tout projet d'aménagement dans les bandes d'effets de ces canalisations, une demande spécifique doit être adressée à GRTgaz pour analyse.

Responsable : M RASSINOUX Philippe

Tél : +330323680700

Date : 07/ 08/ 2015

Signature : M^{me} HAVETZ GWENAELE

Une canalisation de transport de gaz naturel est un ouvrage sensible pour la sécurité, présentant des enjeux importants en termes de sécurité.

Sauf exception, la présence d'une canalisation de transport de gaz n'est signalée par aucun dispositif avertisseur ou protecteur.

En vertu de l'article R.554-26 du Code de l'Environnement, les informations relatives à sa localisation et aux dispositions de sécurité doivent obligatoirement faire l'objet d'un rendez-vous sur site avec GRTgaz.

En cas d'endommagement de nos installations, contactez immédiatement le numéro d'urgence mentionné sur les bornes ou balises jaunes situées à proximité et indiqué dans notre réponse.

Nous vous invitons à consulter à ce sujet le § 10 « Dispositions en cas d'endommagement » du guide technique (règle des 4A).

Notre réponse ne concerne que l'emprise de travaux visible sur le plan que vous nous avez transmis. Veuillez vous assurer que l'intégralité de l'emprise de votre projet est bien contenue dans ce plan. En cas de doute ou de découverte sur le terrain d'une signalisation GRTgaz à proximité de vos travaux, veuillez reprendre contact avec nous.

Le plan transmis par GRTgaz en réponse à une DT indique une localisation des ouvrages GRTgaz en précision géographique C sur le plan. La précision B (ou A) pourra être disponible sur demande si votre projet le nécessite.

Cette précision sera apportée systématiquement lors du rendez-vous sur site au stade DICT (dont DT-DICT conjointe).

La présente réponse s'inscrit dans le strict cadre de la réglementation anti-endommagement.

Elle ne traite pas de l'éventuelle compatibilité du dossier avec les règles et contraintes d'urbanisme et de présence humaine dans les bandes d'effets des ouvrages de transport de gaz naturel par application du code de l'environnement relatif à la sécurité à proximité des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques.

Pour tout projet d'aménagement dans les bandes d'effets de nos ouvrages, une demande spécifique doit être adressée à GRTgaz pour analyse.

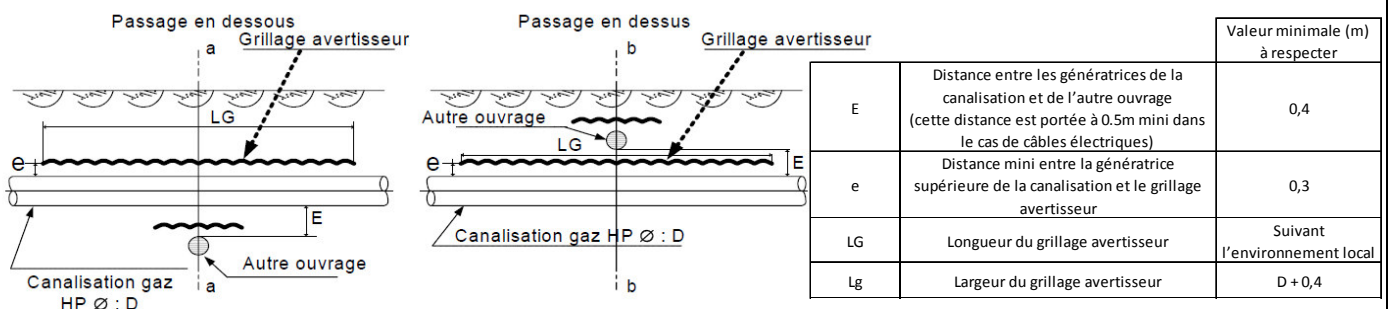
Nous vous informons que nos ouvrages peuvent être protégés par une servitude. La convention de servitude au profit de GRTgaz précise notamment l'existence d'une zone non-aedificandi de plusieurs mètres autour de notre ouvrage pour permettre des interventions. Dans cette bande de servitude, seuls sont autorisés les murets de moins de 0,4 m de hauteur et de profondeur, ou la plantation d'arbres de moins de 2,7 m de haut dont les racines descendent à moins de 0,6 m de profondeur.

Les principales dispositions à mettre en œuvre lors de travaux à proximité d'un ouvrage de transport de gaz sont décrites dans le « **GUIDE TECHNIQUE relatif aux travaux à proximité des réseaux** » disponible sur le guichet unique.

Nous vous invitons à consulter le § 7.2.6 ZONES D'INTERVENTION À PROXIMITÉ D'UN OUVRAGE DE TRANSPORT DE GAZ

Pour en savoir plus sur les nouvelles dispositions anti-endommagement : www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr.

En cas de croisement de votre projet avec notre réseau, il convient de respecter la pose d'un grillage avertisseur et des distances d'éloignement :



Pour un ouvrage à risque particulier (produit chimique, produit inflammable, produit corrosif, hydrocarbure...), cet écartement est soumis à analyse spécifique et peut être augmenté.

Dans le cas de câbles électriques, l'extrémité la plus proche d'une ligne de terre d'installation électrique de tension <50kV ne pourra se situer à moins de 5m de nos canalisations.

Nos canalisations enterrées sont sensibles aux contraintes externes de chargements, de vibrations et de circulations d'engins. Une étude de compatibilité pourra être demandée au déclarant et les dispositions compensatoires soumises à accord de GRTgaz.



DT 1531002879 - CONTOIRE

Date d'édition
27/07/2015

Référence
1507271362

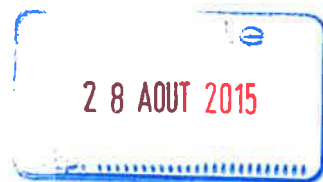
- Réseau GRTgaz
 - En construction
 - Réseau en service
 - Réseau accessoire
 - + Réseau hors service
- DN : Diamètre Nominal de la canalisation
- ▬ Sectionnement
- ▭ Installations GRTgaz

RGF93 Lambert 93



Scan©IGN

Edition transmise en réponse à une DT - Localisation des ouvrages GRTgaz en précision C sur le plan. Précision B disponible si besoin - Profondeur minimale d'enfouissement à la pose de 40 cm sauf points spéciaux, pouvant atteindre plusieurs mètres par endroit. RAPPEL article R.554-26 du Code de l'Environnement : INTERDICTION D'ENTREPRENDRE DES TRAVAUX AVANT UN RENDEZ-VOUS SUR SITE AVEC GRTGAZ



Direction de l'Exploitation – maintenance
des Infrastructures

AGENCE ROUTIERE EST

GLOBAL WIND POWER

15 rue Jean Jaurès
92800 PUTEAUX

Affaire suivie par : Madame Elfie LEGUAY

Votre interlocuteur : Xavier CORNET
Téléphone : 03 60 03 49 94
Télécopie : 03 60 03 49 99
Mèl : x.cornet@somme.fr

Péronne,
le 24 août 2015

V/Réf : Votre courrier en date du 8 juillet 2015

N/Réf : XC/vs – 2015/1197

Objet : Consultation pour le projet éolien Valaquins situé sur les communes de La Neuville-Sire-Bernard et Le Plessier-Rozainvillers (80)

Madame,

Par courrier rappelé en référence, vous avez souhaité connaître le détail des servitudes de notre ressort concernant votre projet éolien sur les communes de La Neuville-Sire-Bernard et du Plessier-Rozainvillers.

En réponse, je vous informe que dans le périmètre de votre projet, se trouvent 4 routes départementales : RD 935, RD 256, RD 137 et RD 54. **Aucun accès ne sera autorisé sur la RD 935, qui est une route de classe 1.**

Actuellement, sur votre zone d'étude, le Conseil départemental n'a aucun projet routier significatif qui pourrait avoir un impact.

Le Conseil départemental demande l'inscription, dans les documents d'urbanisme, des prescriptions suivantes :

En dehors des espaces urbanisés, l'article L.111-1-4 du code de l'urbanisme crée une servitude de reculement :

- *de cent mètres de part et d'autre de l'axe des autoroutes, des routes express et des déviations au sens du code de la voirie routière ;*
- *bande de soixante-quinze mètres de part et d'autre de l'axe des autres routes classés à grande circulation.*

Par ailleurs, pour toutes les routes départementales, il est souhaitable de respecter une distance minimale de sécurité entre l'axe vertical de l'éolienne et la limite du domaine public, à savoir :

$$\text{Distance minimale de sécurité} = 1,5 \times (H+L/2)$$

avec H = hauteur du mât et L = longueur des pales

De plus, les accès aux champs éoliens depuis une route départementale doivent faire l'objet d'une demande préalable auprès des services départementaux représentés, pour ce projet, par l'Agence Routière Est (1, Avenue de la République BP 90061 – 80201 PERONNE CEDEX).

.../...

.../...

Tous les travaux (aménagement d'accès, passage de fourreaux, de réseaux...) doivent faire l'objet d'une demande d'Autorisation d'Occupation Temporaire du domaine public départementale à formuler auprès de l'Agence Routière Est également.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Chef de l'Agence Routière Est,



Didier DUPUIS

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SOMME

1, Avenue de la République - BP 90061 - 80201 PERONNE CEDEX
Téléphone : 03.60.03.49.40 – Télécopie : 03.60.03.49.99

Renan BOSSARD

De: SCHMITT, JEAN LUC <JESCHMIT@bouyguetelecom.fr>
Envoyé: mercredi 26 août 2015 17:40
À: Elfie Leguay
Objet: PE_Neuville-Sire-Bernard (80)
Pièces jointes: CRM - Rapport OK PE communes de La Neuville-Sire-Bernard et Le Plessier-Rozainvillers dans le département de la Somme(80).pdf; PE_Neuville-Sire-Bernard (80).pdf

Importance: Haute

Bonjour,

Vous trouverez en PJ le résultat de votre PE_Neuville-Sire-Bernard (80) : la zone définie n'impacte pas le réseau de transmission de Bouygues Telecom.

Cdt,

Jean-Luc SCHMITT
Exploitation Nord-Est
03.90.40.81.18
(06.60.05.37.63)

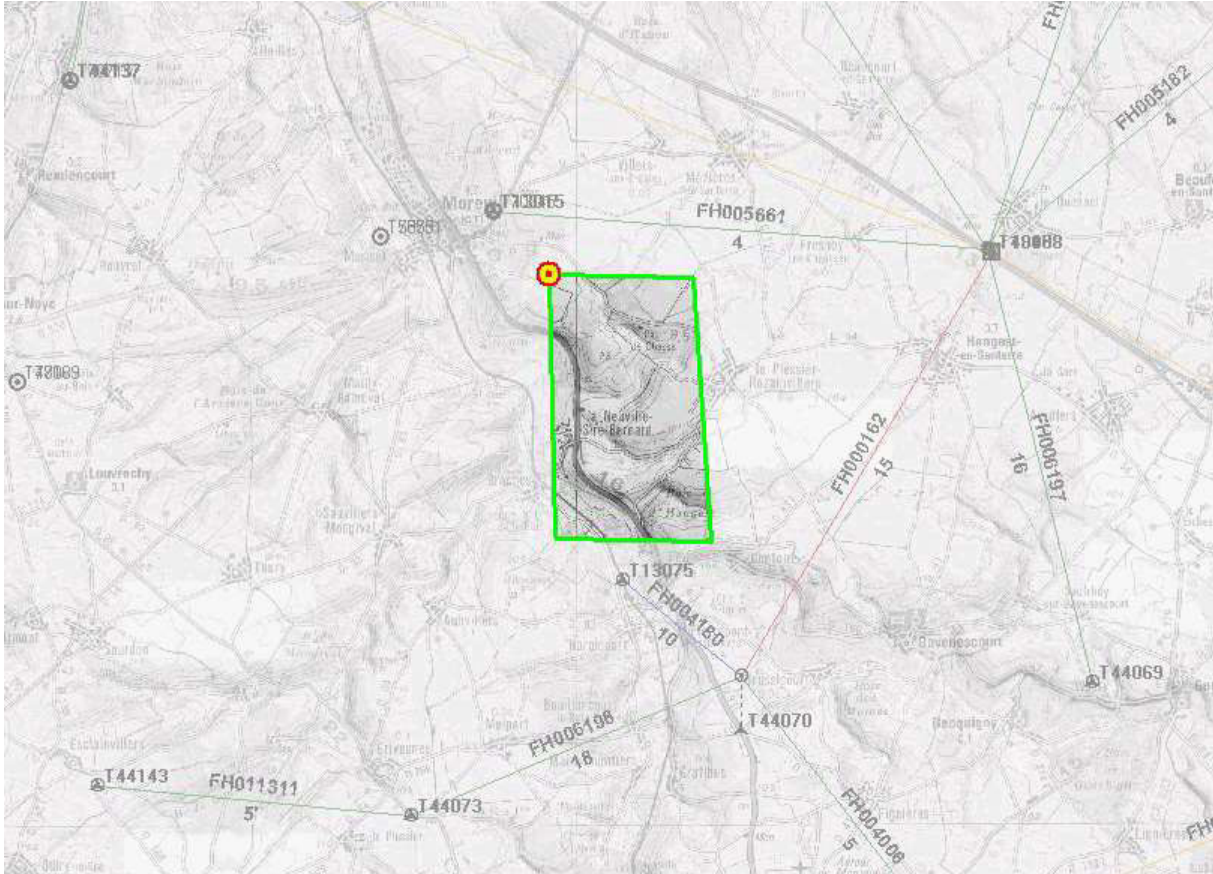


L'intégrité de ce message n'étant pas assurée sur internet, la société expéditrice ne peut être tenue responsable de son contenu ni de ses pièces jointes. Toute utilisation ou diffusion non autorisée est interdite. Si vous n'êtes pas destinataire de ce message, merci de le détruire et d'avertir l'expéditeur.

The integrity of this message cannot be guaranteed on the Internet. The company that sent this message cannot therefore be held liable for its content nor attachments. Any unauthorized use or dissemination is prohibited. If you are not the intended recipient of this message, then please delete it and notify the sender.

Le développement de projet éolien sur les communes de La Neuville-Sire-Bernard et Le Plessier-Rozainvillers dans le département de la Somme(80) n'impacte pas le réseau de transmission de Bouygues Telecom.

Vue générale :





PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ NORD

Le Préfet Délégué
pour la Défense et la Sécurité Nord

Secrétariat Général pour l'Administration
du Ministère de l'Intérieur

Direction des Systèmes d'Information
et de Communication

Affaire suivie par :
Christophe MAGNALDI
Tél : 03 20 08 10 28
christophe.magnaldi@interieur.gouv.fr

SGAMI Nord/DSIC/DRM/n° 15- 00979

Lille, le 27 août 2015

Madame,

Par correspondance du 08 juillet 2015, vous avez soumis une demande de consultation auprès du SDIS de la Somme sur le risque de perturbations que l'installation d'un parc éolien pourrait générer à l'encontre de ses activités.

Le projet d'installation concerne une zone localisée sur les communes de LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD et LE PLESSIER-ROZAINVILLERS (80).

La Direction des Systèmes d'Information et de Communication (D.S.I.C.) du Secrétariat Général pour l'Administration du Ministère de l'Intérieur (S.G.A.M.I.) Nord gère, pour la zone de défense Nord, les servitudes radioélectriques se rapportant aux centres de réception radioélectriques exploités et contrôlés par le Ministère de l'Intérieur. À ce titre, nous avons examiné votre projet que le SDIS de la Somme nous a transmis le 11 août 2015.

D'après la carte de situation fournie, la zone faisant l'objet de l'étude en vue de l'implantation du parc éolien n'est pas concernée par les servitudes radioélectriques relevant de notre compétence.

Je donne donc un avis favorable à l'objet de la présente consultation.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

José DA SILVA

GLOBAL WIND POWER FRANCE
15 rue Jean Jaurès
92800 PUTEAU

À l'attention de Mme Elfie LEGUAY
Coordinateur de projet

PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ NORD

Le Préfet Délégué
pour la Défense et la Sécurité Nord

Secrétariat Général pour l'Administration
du Ministère de l'Intérieur

Direction des Systèmes d'Information
et de Communication

Affaire suivie par :
Christophe MAGNALDI
Tél : 03 20 08 10 28
christophe.magnaldi@interieur.gouv.fr

SGAMI Nord/DSIC/DRM/n° 15- 00979

Lille, le 27 août 2015

Madame,

Par correspondance du 08 juillet 2015, vous avez soumis une demande de consultation auprès du SDIS de la Somme sur le risque de perturbations que l'installation d'un parc éolien pourrait générer à l'encontre de ses activités.

Le projet d'installation concerne une zone localisée sur les communes de LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD et LE PLESSIER-ROZAINVILLERS (80).

La Direction des Systèmes d'Information et de Communication (D.S.I.C.) du Secrétariat Général pour l'Administration du Ministère de l'Intérieur (S.G.A.M.I.) Nord gère, pour la zone de défense Nord, les servitudes radioélectriques se rapportant aux centres de réception radioélectriques exploités et contrôlés par le Ministère de l'Intérieur. À ce titre, nous avons examiné votre projet que le SDIS de la Somme nous a transmis le 11 août 2015.

D'après la carte de situation fournie, la zone faisant l'objet de l'étude en vue de l'implantation du parc éolien n'est pas concernée par les servitudes radioélectriques relevant de notre compétence.

Je donne donc un avis favorable à l'objet de la présente consultation.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.



José DA SILVA

GLOBAL WIND POWER FRANCE
15 rue Jean Jaurès
92800 PUTEAU

À l'attention de Mme Elfie LEGUAY
Coordinateur de projet

Copie externe :

SDIS de la Somme
Groupement gestion des risques
Service prévision.
7 allée du Bicêtre
BP 2606
80026 AMIENS Cedex 1

Renan BOSSARD

De: BELHOCINE, Lyes <lyes.belhocine@sfr.com>
Envoyé: mercredi 16 septembre 2015 11:50
À: Vincent Delbreil
Objet: RE: Projet éolien - Demande de servitudes - Commune de La Neuville Saint Bernard, Le Plessier-Rozainvillers
Pièces jointes: GlobalWindPower_La_Neuville_Sire_Bernard.pdf

Bonjour,

Veuillez trouver ci-joint l'étude du projet de parc éolien sur les communes de La Neuville-Sire-Bernard et Le Plessier-Rozainvillers.

L'adresse suivante est-elle à jour afin d'envoyer l'étude par voie postale également ?

Global Wind Power France SARL
15 Rue Jean Jaurès
92800 Puteaux

Merci d'avance,

Lyes BELHOCINE
Ingénieur Télécom
+33 (0)1 85 06 52 15
lyes.belhocine@sfr.com



De : Vincent Delbreil [mailto:vde@globalwindpower.com]
Envoyé : mercredi 9 septembre 2015 17:52
À : BELHOCINE, Lyes
Objet : Projet éolien - Demande de servitudes - Commune de La Neuville Saint Bernard, Le Plessier-Rozainvillers

Bonjour,

Global Wind Power développe un projet de parc éolien sur les communes de La Neuville-Sire-Bernard et Le Plessier-Rozainvillers dans le département de la Somme.
Pourrions-vous nous donner le détail des servitudes et contraintes qui seraient de votre ressort ?
Vous trouverez ci-joint le plan localisant le projet, ainsi que les coordonnées du polygone d'étude. Nous prévoyons d'installer dans cette zone des éoliennes d'une hauteur hors tout de 200m.

Il s'agit d'une pré-consultation, de ce fait il ne nous est pas possible aujourd'hui de vous fournir plus précisément l'emplacement des éventuelles éoliennes.

Merci de m'indiquer la personne à contacter si cette demande n'est pas de votre ressort.

Vincent Delbreil
Assistant Chargé d'études
Tél : 01 73 00 67 94

Affaire suivie par Elfie Leguay
 Coordinateur de projet
 Mail : ele@globalwindpower.com
 Tel : 06 01 26 05 02

Arrivée à l'AGRO Le
 23 JUL. 2015
 N° Enregt.

DIRN / Direction
 22 JUL. 2015
 REÇU LE

Direction Interdépartementale des Routes
 Nord

2 rue de Bruxelles CS 20275
 59019 LILLE Cedex

Le 8 juillet 2015 à Puteaux

Objet : Consultation pour le projet éolien Valaquins situé sur les communes de La Neuville-Sire-Bernard et Le Plessier-Rozainvillers (80)

Madame, Monsieur,

Global Wind Power développe un projet de parc éolien sur les communes de La Neuville-Sire-Bernard et Le Plessier-Rozainvillers dans le département de la Somme et nous vous serions reconnaissants de porter à notre connaissance le détail des servitudes de votre ressort.

Vous trouverez ci-joints le plan localisant le projet, ainsi que les coordonnées du polygone d'étude. Nous prévoyons d'installer dans cette zone des éoliennes d'une hauteur hors tout de 200m.

Bien entendu, dans l'instruction de ce dossier, nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez recevoir.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Elfie Leguay

*exact - DIR non concernée
 23/7*

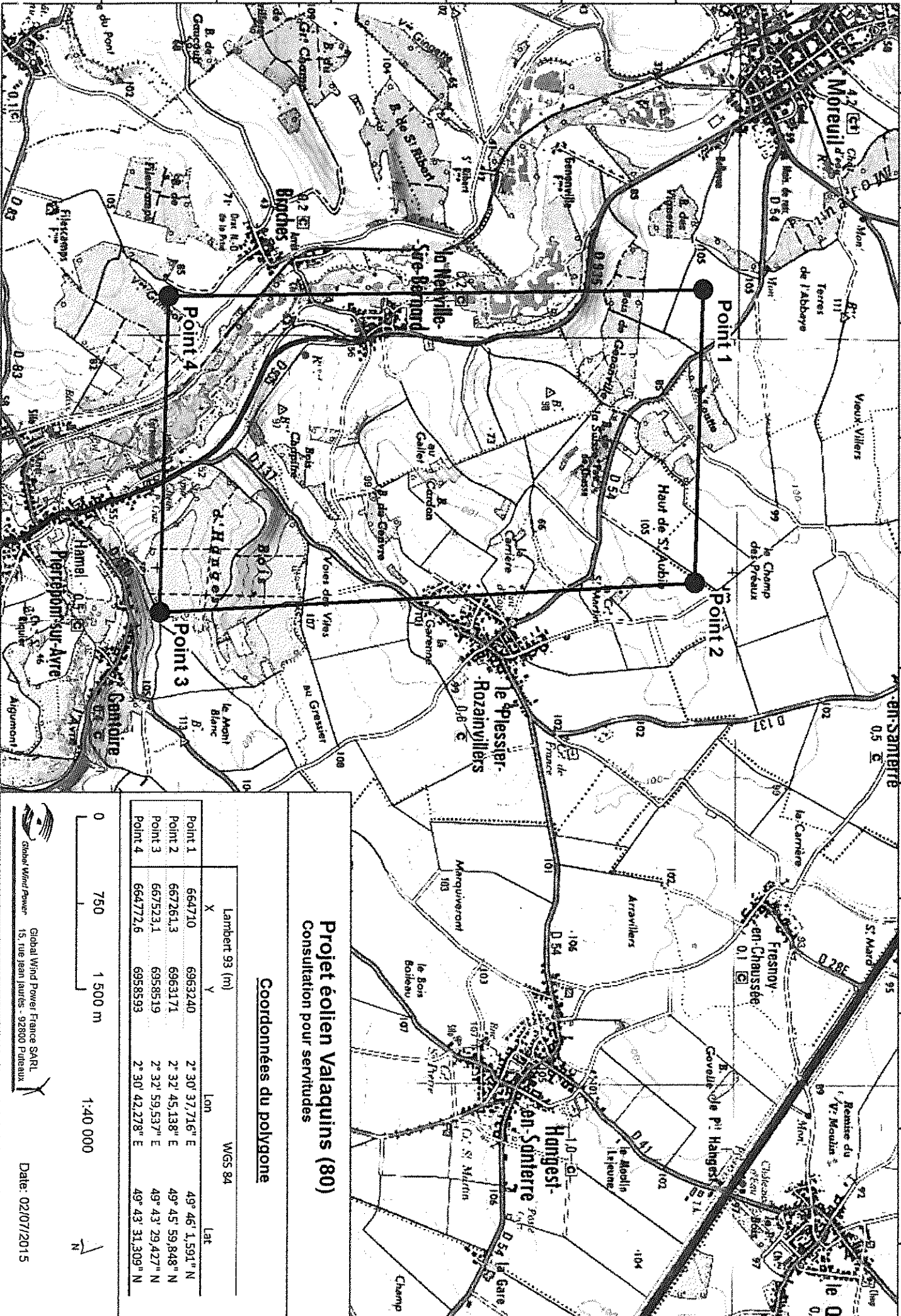
Annexe jointe : Localisation du la zone d'étude

Courrier vu par le DIR	
SAJ	COM
SG	AGRO <i>A</i>
SPT	AGRE
SIRO	Dist
SIRE	
1 Pour info	2 Projet réponse
3 M'en parler	4 Suite à donner
5 Y participer	6 Pour avis
Visa	



6 958 000 6 959 000 6 960 000 6 961 000 6 962 000 6 963 000 6 964 000

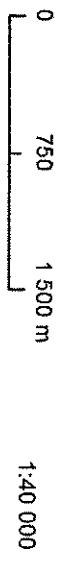
663 000 664 000 665 000 666 000 667 000 668 000 669 000 670 000 671 000 672 000 673 000



Projet éolien Valaquins (80)
 Consultation pour servitudes

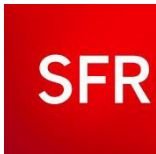
Coordonnées du polygone

	Lambert 93 (m)		Lon	WGS 84	Lat
	X	Y			
Point 1	664710	6963240	2° 30' 37,716" E	49° 46' 1,591" N	
Point 2	667261,3	6963171	2° 32' 45,138" E	49° 45' 59,848" N	
Point 3	667523,1	6958519	2° 32' 59,537" E	49° 43' 29,427" N	
Point 4	664772,6	6958593	2° 30' 42,278" E	49° 43' 31,309" N	



Global Wind Power France SARL
 15, rue Jean Jaurès - 92800 Puteaux

Date: 02/07/2015



SFR – Rive Défense
5 Rue Noël Pons
92000 NANTERRE

Global Wind Power France SARL
15 Rue Jean Jaurès
92800 Puteaux

À l'attention de Vincent Delbreil

Nanterre (92), le 16 Septembre 2015

Objet : Réponse à consultation - projet de parc éolien sur les communes de La Neuville-Sire-Bernard et Le Plessier-Rozainvillers dans le département de la Somme

Monsieur,

Suite à votre demande de servitudes concernant le projet de parc éolien sur les communes de La Neuville-Sire-Bernard et Le Plessier-Rozainvillers dans le département de la Somme, voici notre analyse.

Compte tenu de la topologie de son réseau de transmission à date, SFR tient à vous signaler qu'un faisceau hertzien traverse la zone que vous étudiez.

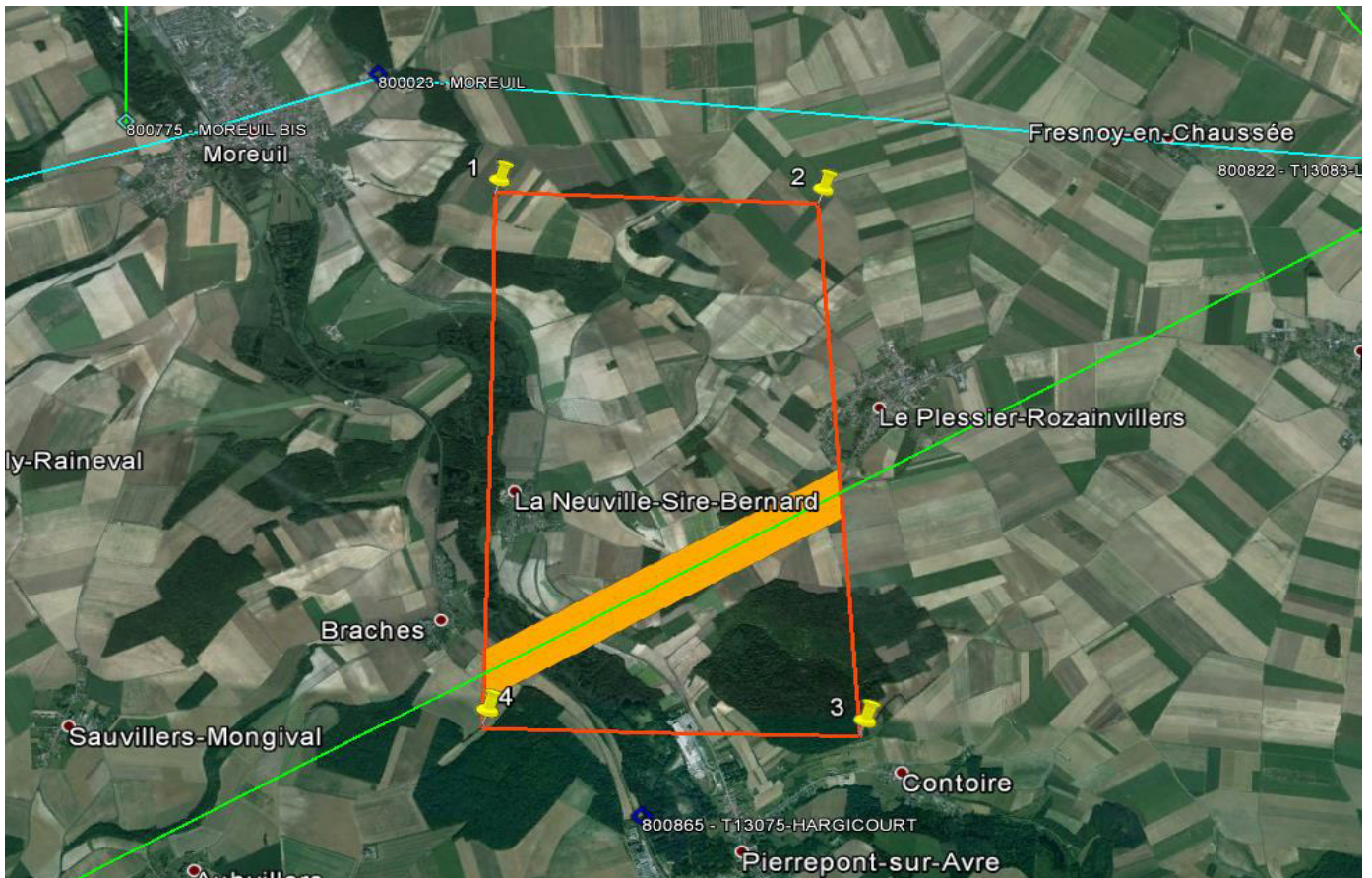
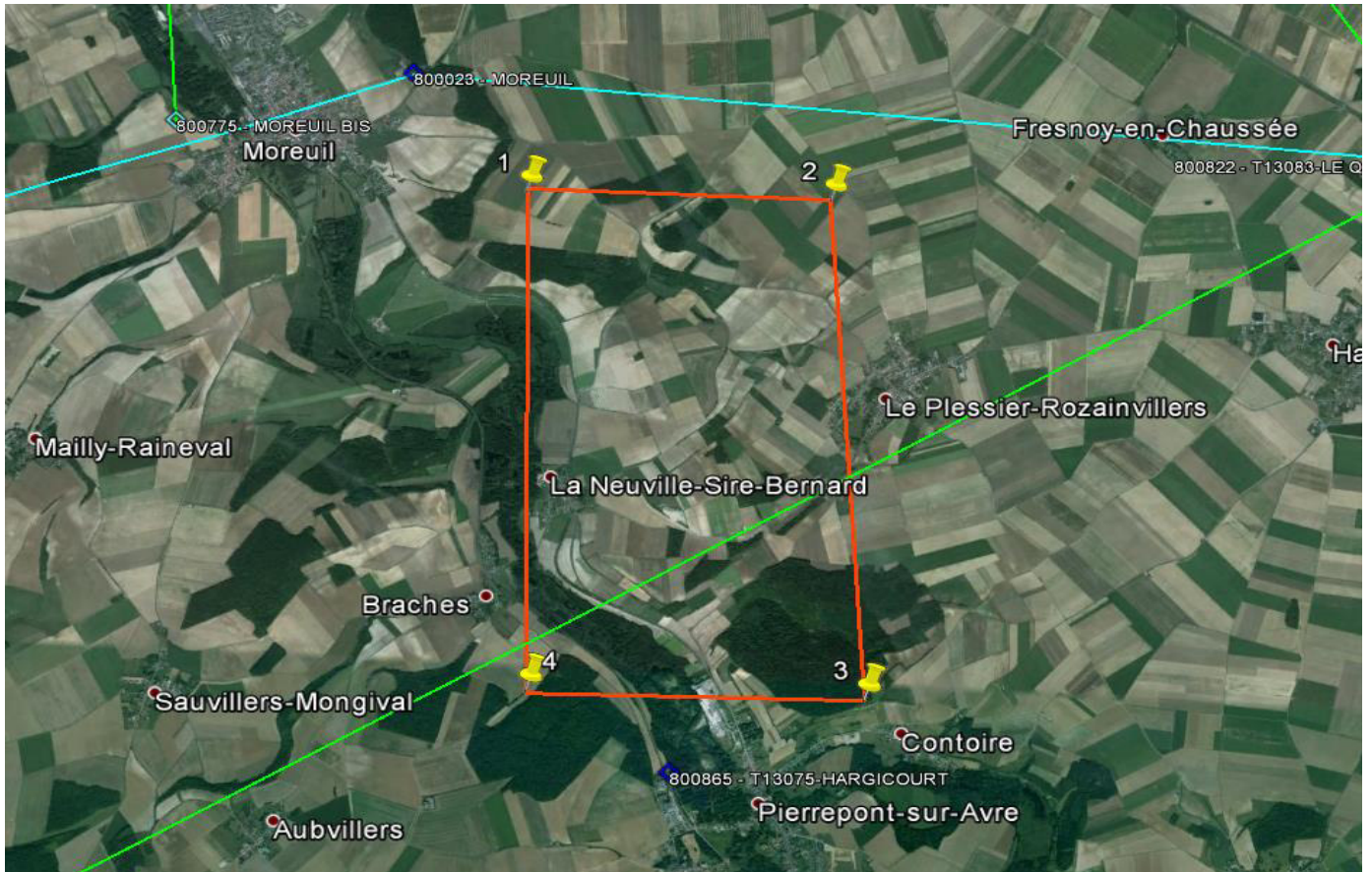
Vous trouverez ci-joint deux cartes de la zone étudiée comprenant le tracé de ce faisceau hertzien, ainsi qu'un tableau comprenant les liaisons FH impactées et les coordonnées de départ et d'arrivée de ce faisceau.

Comme observé sur la deuxième carte, il conviendra de ne pas envisager de projet éolien dans la zone orangée, c'est-à-dire en respectant une limite de 200m de part et d'autre de la liaison hertzienne pour ne pas perturber la Transmission du FH SFR.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Lyes BELHOCINE
Ingénieur télécom
+33 (0)1 85 06 52 15
lyes.belhocine@sfr.com

Liaisons FH impactées.	Coordonnées X FH impacté / G2R A)	Coordonnées Y FH impacté / G2R A)	Coordonnées X FH impacté / G2R B)	Coordonnées Y FH impacté / G2R B)
800064 / 800663	49°46'13.00"N	2°37'7.98"E	49°41'10.78"N	2°24'0.24"E



VOS REF. : SERVITUDES ELECTRIQUES

**GLOBAL WIND POWER
15 RUE JEAN JAURES
92800 PUTEAUX**

NOS REF. : LE-MAIN-CML-GMR-CA-PPE-15-00288

INTERLOCUTEUR : D THOMAS

TEL. : 03 26 05 53 23

FAX : 03 26 05 53 25

MAIL : Didier-g.thomas@rte-france.com

OBJET : Projet éolien

Communes NEUVILLE SIRE BERNARD et le PLESSIER
ROZAINVILLERS (80)

A l'attention de ELFIE LEGUAY

Reims, le lundi 19 octobre 2015

Monsieur,

En réponse à votre consultation concernant le projet en objet et sur la base des informations que vous nous avez transmises, nous vous informons qu'aucun de nos ouvrages à Haute et Très Haute Tension ne se trouve dans votre aire d'étude.

Cette réponse est valable pour les ouvrages exploités par RTE. Nous vous invitons à prendre contact avec les différents exploitants de réseaux (adresses sur www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr).

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pj : carte implantation

Le Responsable de l'activité Maintenance
du GMR Champagne-Ardenne

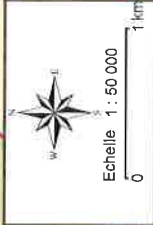
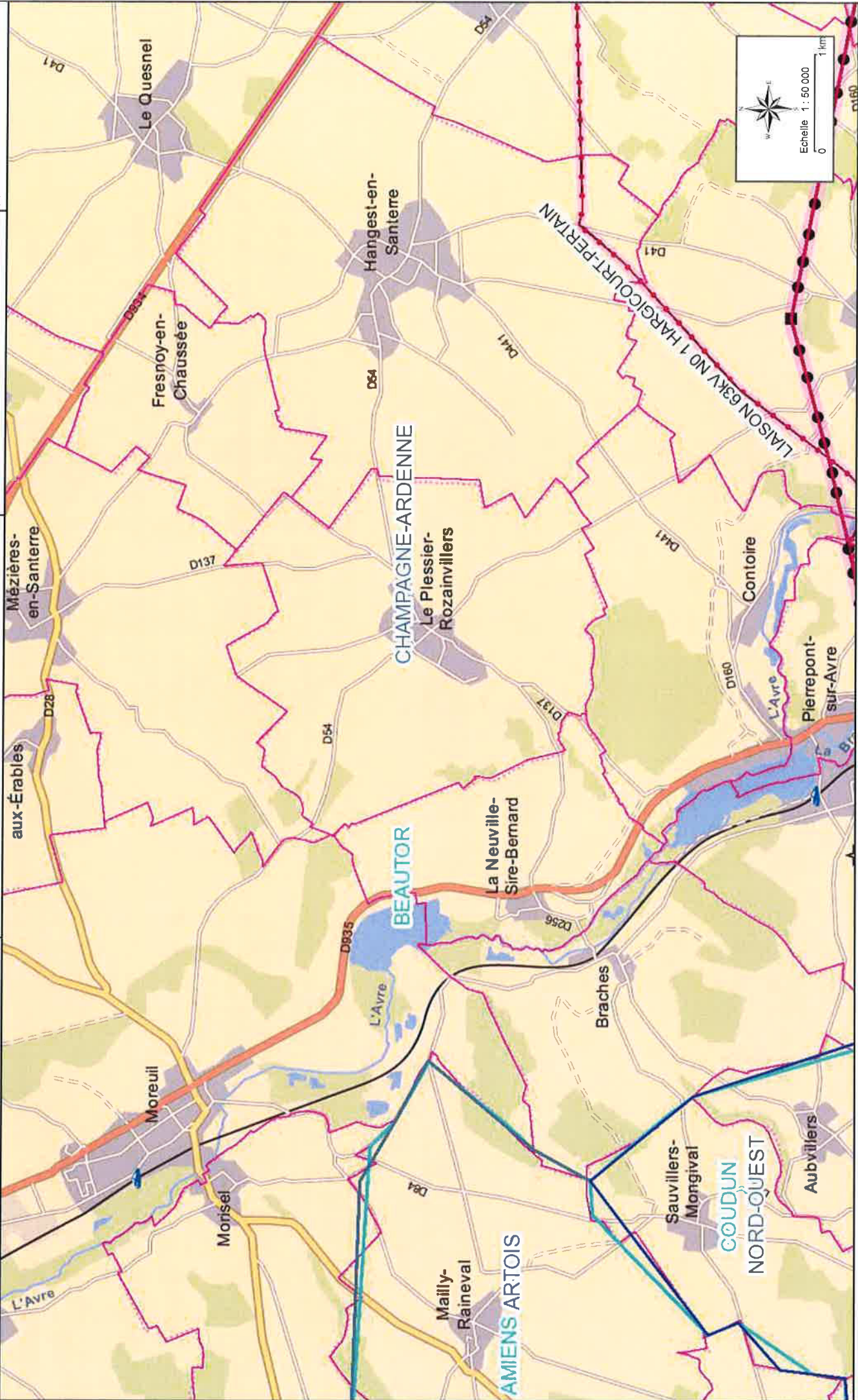


Alain BIONAZ

LE PLESSIER

Le code couleur de symboles et des encadrements indique la tension nominale d'alimentation de l'ouvrage.

■ 300kV ■ 225kV ■ 150kV ■ 63kV ■ 20kV
 Sites: ● Poste ▲ Aérien ▲ Afron méditerranée ▲ Souterrain ▲ Interarmées
 Lignes: — Aérien — Afron méditerranée — Souterrain — Interarmées
 Le détail complet de la légende est disponible sur le document "Symboles et encadrements".



Global Wind Power France SARL
15 rue Jean Jaurès
92800 PUTEAUX

Affaire suivie par : Mme LEGUAY Elfie

VOS RÉF. Courrier du 23/10/2015
NOS RÉF. DRR – MG/PB 15-346 - P15-1942
INTERLOCUTEUR Michael GODEAU (tél : 03.26.50.32.06)
OBJET Projet éolien "Valaquins" CONTOIRE, LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD ET LE PLESSIER-ROZAINVILLERS - 80

Cormontreuil, le 30/11/2015

Madame,

Nous accusons réception de votre dossier concernant le projet d'implantation d'éoliennes situé à proximité de la canalisation de transport de gaz haute pression HANGEST EN SANTERRE – CONTOIRE (CI OTOR) de diamètre nominal (DN) 100 et de pression maximale de service (PMS) de 67,7 bar et du poste de CONTOIRE-01 (CI OTOR) (plan en annexe).

GRTgaz a procédé à un examen approfondi des règles qu'il apparaît raisonnable de prendre en compte dans ce type de projets et préconise des distances d'éloignement de ses ouvrages de transport gaz en se basant sur des scénarios de défaillance de l'éolienne (chute d'éléments mécaniques).

Les distances d'éloignement des éoliennes sont considérées en prenant en compte les évènements suivants :

- l'effondrement de la tour ou l'éjection de la nacelle : la zone de risque correspond à une surface dont le rayon est limité à la hauteur totale de l'éolienne,
- La projection d'objets tels que pale ou morceaux de pale. La zone de risque peut atteindre plusieurs centaines de mètres.

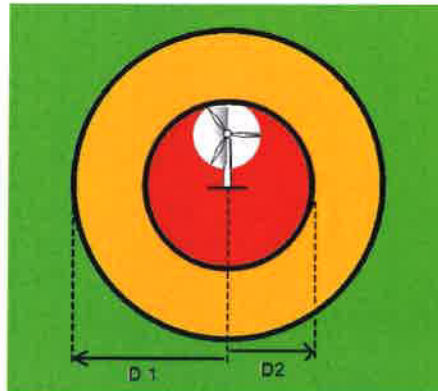


Figure 1 : Distances de sécurité liées à l'éventualité d'une chute de l'éolienne (Plan horizontal)

Trois zones déterministes ont été ainsi identifiées (zones rouge, orange et verte) :

- Zone 1 (verte) : voir tableau

En cas de chute de l'éolienne, une distance au sol D supérieure à $D1$ permet de s'assurer que la vibration transmise dans le sol ne provoquera aucun dommage sur la canalisation. Les vibrations sont représentées par la notion de vitesse particulaire.

Le seuil de vitesse particulaire maximale acceptable dans cette zone est de 50 mm/s.

- Zone 2 (orange) : voir tableau

En cas de chute de l'éolienne, une distance au sol D supérieure à $D2$ ne permet pas de s'assurer que la vibration transmise dans le sol ne provoquera pas un dommage sur la canalisation. Toutefois, les dommages ne devraient pas conduire à la défaillance (fuite, rupture) de l'ouvrage.

Dans cette zone, par rapport aux évènements considérés :

- un effondrement de la machine génère des vibrations dans le sol significatives (supérieure à 50mm/s)
 - la probabilité de réception d'un morceau de pale impactant l'ouvrage gaz est non nulle.
- Zone 3 (rouge) : voir tableau

Aucun ouvrage ne doit se trouver dans cette zone sans une étude spécifique effectuée au cas par cas et validée par un tiers expert.

Concernant les tronçons de canalisation situés en zone 2, un avis favorable de notre part nécessiterait un engagement de l'Aménageur, sur la garantie de la qualité de conception, construction et d'exploitation des aérogénérateurs cités dans ce projet à savoir :

Conception, construction:

- Certification de type (exemple Germanischer Lloyd - Première partie, Edition 1999 (ou édition ultérieure), garantissant l'intégralité de la conception de l'aérogénérateur.

ET

- Respect des prescriptions DIBt, Edition 1995 (ou édition ultérieure), ou participation d'un expert agréé, à la création et la vérification des expertises de sol et des fondations.

Exploitation:

- Plan de maintenance périodique.

ET

- Engagement de prise en charge financière, en cas de chute de l'aérogénérateur, de l'inspection et la réparation éventuelle de notre ouvrage.

Pour les emprises de postes, il convient de prendre des mesures de sécurité plus importantes que pour les ouvrages enterrés dans la mesure où ils peuvent subir un impact direct.

Au delà d'une distance d'éloignement de 4 fois la hauteur complète de l'éolienne, soit $D4=4 \times (Ht + R)$, GRTgaz pourra donner son accord dans le cadre de l'instruction du permis de construire.

Toutefois, si le maître d'ouvrage souhaite implanter une éolienne plus proche, il lui sera demandé de prouver que l'éolienne respecte les règles de l'art de construction et d'exploitation en vigueur et de fournir une étude de risque avec pour critère une probabilité d'occurrence inférieure à 10^{-6} événements par an.

Une fréquence de 10^{-6} /an ne serait en effet pas de nature à augmenter de façon significative la fréquence de défaillance généralement observée sur les canalisations de transport de gaz.

L'étude a été menée conformément aux données que l'Aménageur et confirmé par téléphone le 24/11/2015 nous a fournies et les résultats ne sont valables que pour les données techniques jointes à la demande :

- Hauteur de la tour éolienne : 119 m.
- Hauteur relative du barycentre (en %) : 42
- Masse de la tour de l'éolienne : 294 t
- Masse totale du rotor, de la nacelle, et des pâles : 190,2 t
- Rayon du rotor (longueur d'une pale) : 56 m

Pour conclure, les résultats de l'étude appliquée à votre projet éolien sont les suivants :

Plan de zonage pour limiter les effets d'une chute de l'éolienne depuis sa base		
Ouvrage enterré (Canalisation)		
Zone 1	$D \geq 365m$	- Aucune mesure n'est nécessaire sur l'ouvrage
Zone 2	$365m > D \geq 175m$	- Certificat de type - Engagement sur la maintenance + sur les fondations
Zone 3	$D < 175m$	- Zone interdite sauf étude probabiliste au cas par cas + préconisations demandées en Zone 2
Ouvrage aérien (Poste)		
Zone 1	$D \geq 700m$	- Aucune mesure n'est nécessaire sur l'ouvrage
Zone 2	$D < 700m$	- Une analyse est nécessaire accompagnée de la fourniture d'éléments

Ainsi, nous ne pourrions donner un accord définitif concernant le projet en objet que moyennant un engagement sur la fourniture des éléments demandés.

Toutefois GRTgaz n'encourage pas l'implantation d'éolienne à proximité de ses ouvrages et souhaite les éloigner autant que possible.

Aussi GRTgaz préconise que l'aménageur privilégie un éloignement des éoliennes en-dehors la Zone 2 en fonctions des prérogatives décrites ci-dessus.

NB : il conviendra de vérifier avec nos services si la mise en œuvre du projet (passage de véhicules, installations de lignes électriques, ATEX, déplacement éventuel des déversoirs de protection cathodique de notre ouvrage) est bien compatible avec les règles de l'art de travaux à proximité de gazoducs.

Restant à votre disposition pour tout complément que vous jugeriez utile, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Dominique GODART
Responsable du Département Réseau
Reims



Pièces jointes : Recommandations Techniques Travaux à Proximité des Réseaux
Plan de situation
Copie : Secteur de Gauchy

PS : Veuillez prendre note, que les projets liés à l'urbanisme sont à envoyer.

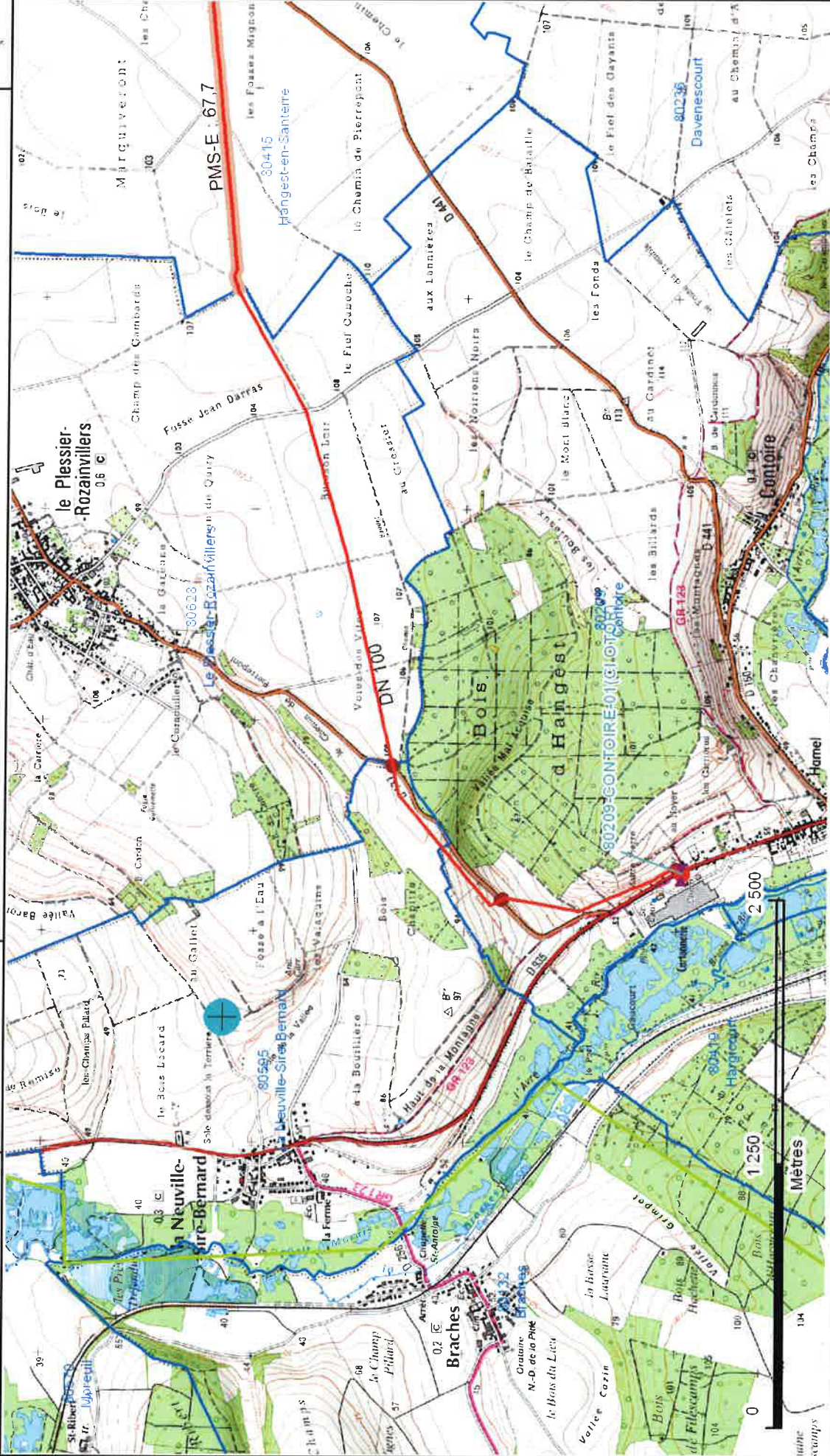
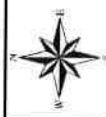
GRTgaz – DO - PENE
DMDTT – CTT Urbanisme
Boulevard de la République BP 34
62232 Annezin



Date d'édition
24/11/2015

Référence
1511241292

P15-1942 - Projet éolien "Valaquins" LA NEUVILLE
SIRE BERNARD, LE PLESSIS ROZAINVILLERS, CONTOIRE



ScanIGN

Cette édition et les informations qu'elle contient sont indicatives et ne sauraient permettre la réalisation de travaux à proximité du réseau de canalisations de GRTgaz ni de s'affranchir des dispositions prévues au code de l'environnement articles L.554-1 à L.554-5 et R.554-1 à R.554-38. Pour en savoir plus sur les nouvelles dispositions anti-endommagement : www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr

GLOBAL WIND POWER
15, rue Jean Jaurès
92800 PUTEAUX

Lettre recommandée avec accusé de réception

N/Réf : CD/GD-151395-P

Objet : Demande d'avis relatif à l'existence d'éventuelles servitudes
Projet éolien « Valaquins » sur la commune :
Bouillancourt-la-Bataille

Péronne, le 14 décembre 2015

A l'attention d'Elfie LEGUAY

Monsieur,

Comme suite à votre demande et pour vous permettre de mener au plus juste vos études préliminaires, nous vous informons que nous n'exploitons aucun réseau sur la zone concernée.

Vous en souhaitant bonne réception,

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

**Le Directeur du Service Gestion
du Réseau de Distribution,**



C. DUFOUR

www.sicaesomme.fr

SICAE de la Somme et du Cambrais

11, rue de la République - CS 40058 ROISEL - 80208 PERONNE CEDEX

Accueil de Cambrai
Tél. 03 27 74 96 24
Fax. 03 27 74 73 10

Accueil de Péronne
Tél. 03 22 84 11 90
Fax. 03 22 84 80 84

Accueil de Rosières
Tél. 03 22 88 47 88
Fax. 03 22 88 15 99

Accueil de Montdidier
Tél. 03 22 98 34 34
Fax. 03 22 78 93 26

Accueil de Roisel
Tél. 03 22 86 45 45
Fax. 03 22 86 45 46

Accueil de Roye
Tél. 03 22 87 11 13
Fax. 03 22 87 68 87

Attestation de travaux au voisinage de lignes, canalisations et installations électriques

Délivrée en vertu du décret n° 65-48 du 8 janvier 1965



Procès verbal de marquage piquetage

N° _ _ _

Déjà délivré conformément à l'article 7.IV de l'arrêté du 15 février 2012 pris en application du décret n°2011-1241

Date : 15/01/2016 Heure : 17 h⁰⁰ N° téléservice : 20167102006181

Chantier

Lieu précis des travaux :
Commune : La Neuville Sire Bernard Code postal : 80110
Date de début des travaux : ___ / ___ / 20___ Durée prévisionnelle : ___ jours
Nature des travaux : projet Inta Edienne
Techniques utilisées :

Coordonnées

Le Chargé d'exploitation (ou son préposé) : Nom : <u>ROUILLARD</u> Fonction : Tél : <u>03 22 86 45 45</u> Fax : <u>03 22 86 45 46</u> <u>servicereponseDTDICTnord@sicaesomme.fr</u> Tél : <u>03 22 88 47 88</u> Fax : <u>03 22 88 15 99</u> <u>servicereponseDTDICTsud@sicaesomme.fr</u> Tél : <u>03 27 74 96 24</u> Fax : <u>03 27 74 73 10</u> <u>servicereponseDTDICTcambrai@sicaesomme.fr</u>	Le soussigné : Nom : <u>LEGUAY Elric</u> Fonction : Chef (ou préposé) de l'établissement : <u>Global Wind Power</u> Adresse : <u>PUTEAUX</u> Tél : _____ Fax : _____
---	---

Attestation

Aviser le destinataire désigné ci-contre : 1) Que les installations ci-après : <u>1 HTAS</u> sont et restent sous tension ou en pression. 2) Qu'il a balisé le parcours des canalisations souterraines ci-dessus désignées à l'aide de : <input type="checkbox"/> pancartes <input checked="" type="checkbox"/> peinture <input type="checkbox"/> fanions <input type="checkbox"/> banderoles <input type="checkbox"/> autre dispositif :	Déclare : 1) Connaître les textes réglementaires relatifs aux travaux au voisinage d'installations électriques et/ou de réseaux gaz. 2) Désigner une personne compétente pour surveiller les travailleurs et les alerter dès qu'ils s'approchent de la limite de la zone de travail ou dès qu'ils approchent leurs outils à moins de 1,50 mètres des canalisations et installations souterraines.
---	---

Recommandations

Recommandations techniques spécifiques :
Toute approche à moins de 1,5 m de nos réseaux sera à réaliser manuellement et non mécaniquement.
Localisation des ouvrages faisant apparaître :
 Axe présumé de l'ouvrage Zone d'emprise de l'ouvrage Classe de précision* : _____
Profondeur (indicative) mesurée de l'ouvrage : _____, réglementaire à la date de pose (lorsqu'il en existe une) : _____
Points singuliers :

Observations

Le Chargé d'exploitation (ou son préposé) : <u>06 16 57 73 42</u>	Le soussigné :
--	---

Signatures

Le Chargé d'exploitation (ou son préposé) Signature :	Le Chef d'établissement (ou son préposé) Signature :
--	---

Conformément à l'article R. 554-27 du code de l'environnement le marquage ou piquetage est maintenu en bon état tout au long du chantier par chacun des exécutants.

* Classes de précision - A : incertitude < 40 cm (roscau rigide) ou 50 cm (réseau flexible) ; B : entre A et C ; C : incertitude > 1,5 m

SICAÉ de la Somme et du Cambrasis - 11, rue de la République - B.P. 40058 ROISEL - 80208 PERONNE CEDEX



Météo-France,
Direction Interrégionale Nord
Centre Météorologique d'Abbeville
Chemin Départemental 928
80100 Abbeville

GLOBAL WIND POWER
A l'att de Camille COURTAY
15,rue Jean Jaurès

92800 PUTEAUX

Objet : Projet de parc éolien sur la commune de La-
Neuville-Sire-Bernard (Somme)
Vos réf : votre demande du 04/10/2016
Nos réf : **DIRN CM Abbeville_radeo180_20161004**
GLOBAL WIND POWER 80 La-Neuville-Sire-Bernard
demande,

Abbeville le 30 septembre 2016

Monsieur,

Par courrier en référence, vous avez saisi Météo-France concernant votre projet d'installation de parc éolien sur la commune de La-Neuville-Sire-Bernard (Somme). Ce parc éolien se situerait à une distance approximative de 65 kilomètres du radar le plus proche utilisé dans le cadre des missions de sécurité météorologique des personnes et des biens (à savoir le radar d'Abbeville).

Cette distance est supérieure à la distance minimale d'éloignement fixée par l'arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie éolienne. Dès lors, aucune contrainte réglementaire spécifique ne pèse sur ce projet éolien au regard des radars météorologiques, et l'avis de Météo-France n'est pas requis pour sa réalisation.

Veillez agréer l'assurance de ma considération
Le délégué de Météo-France

André SOLE

Références

Les coordonnées géographiques des radars concernés vous sont accessibles depuis l'extranet
<http://www.meteo.fr/special/DSO/RADEOL/> (avec le login « radeol » et le mot de passe « !VI-314! »).

Météo-France, Direction interrégionale Nord, Centre Météorologique d'Abbeville
Route d' Hesdin , 80100 ABBEVILLE,
Téléphone: 03.22.25.39.80 Télécopie: 03.22.25.39.81 Email: cdm80@meteo.fr
Météo-France , Etablissement public administratif sous la tutelle du ministère chargé des transports

Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4^{ème} partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- Récépissé de DT
 Récépissé de DICT
 Récépissé de DT/DICT
conjointe

Dénomination : GLOBAL WIND POWER
Complément / Service : Leguay Elfie
Numéro / Voie : 15 rue Jean Jaures
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 9 2 8 0 0 PUTEAUX
Pays : France

N° consultation du téléservice : 2 0 1 6 1 1 0 2 0 0 6 4 8 T
Référence de l'exploitant : 99009309-SAN-
N° d'affaire du déclarant :
Personne à contacter (déclarant) : Leguay Elfie
Date de réception de la déclaration : 02 / 11 / 2016
Commune principale des travaux : LA NEUVILLE SIRE BERNAR
Adresse des travaux prévus :

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : SICAE DE LA SOMME ET DU CAMBRAIS
Personne à contacter : TABEL.F
Numéro / Voie : 24 rue Jean Jaurès
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 8 0 1 7 0 ROSIERES EN SANTERRE
Tél. : 0 3 2 2 8 8 4 7 8 8 **Fax :** 0 3 2 2 8 8 1 5 9 9

Éléments généraux de réponse

- Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
 Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
 Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : EL _____ (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____
 Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.
Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. : _____
NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints : Références : Echelle₍₁₎ : Date d'édition₍₁₎ : Sensible : Prof. règl. mini₍₁₎ : Matériau réseau₍₁₎ :
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans. _____ cm
_____ cm
 Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : ____ / ____ / ____ à ____ h ____
ou Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : 04 / 11 / 2016)
 Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
 (cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marche a prévoir.
 Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.
(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr
Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
A moins de 1,5m de la localisation de nos ouvrages toute approche sera réalisée par une technique manuelle et non mécanique
Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : 5.1 et 10.2.3
Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : possible impossible
Mesures de sécurité à mettre en œuvre : Tout endommagement, déplacement ou autre anomalie de l'ouvrage, même minime, doit être immédiatement signalé à la SICAE.
Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0 3 2 2 8 8 4 7 8 8
Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

Responsable du dossier

Nom : ROUILLARD E
Désignation du service : _____
Tél. : 0 3 2 2 8 8 4 7 8 8

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : TABEL.F
Signature : _____
Date : 04 / 11 / 2016 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 0

Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4^{ème} partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- Récépissé de DT
 Récépissé de DICT
 Récépissé de DT/DICT
conjointe

Dénomination : GLOBAL WIND POWER
Complément / Service : Leguay Elfie
Numéro / Voie : 15 rue Jean Jaures
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 9 2 8 0 0 | PUTEAUX
Pays : France

N° consultation du téléservice : 2 0 1 6 1 1 0 2 0 0 5 8 6 T
Référence de l'exploitant : 99009310-SAN-
N° d'affaire du déclarant :
Personne à contacter (déclarant) : Leguay Elfie
Date de réception de la déclaration : 02 / 11 / 2016
Commune principale des travaux : LA NEUVILLE SIRE BERNAR
Adresse des travaux prévus :

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : SICAE DE LA SOMME ET DU CAMBRAISIS
Personne à contacter : TABEL.F
Numéro / Voie : 24 rue Jean Jaurès
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 8 0 1 7 0 | ROSIERES EN SANTERRE
Tél. : 0 3 2 2 8 8 4 7 8 8 Fax : 0 3 2 2 8 8 1 5 9 9

Éléments généraux de réponse

- Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
 Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
 Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : _____ (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____
 Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.
Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. : _____
NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints : Références : Echelle⁽¹⁾ : Date d'édition⁽¹⁾ : Sensible : Prof. règl. min⁽¹⁾ : Matériau réseau⁽¹⁾ :
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans. _____ cm
_____ cm
 Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : ____ / ____ / ____ à ____ h ____
ou Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ____ / ____ / ____)
 Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
 (cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marché à prévoir.
 Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.
(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr
Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : _____
Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : possible impossible
Mesures de sécurité à mettre en œuvre : _____

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0 3 2 2 8 8 4 7 8 8
Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

Responsable du dossier

Nom : ROUILLARD E
Désignation du service : _____
Tél. : 0 3 2 2 8 8 4 7 8 8

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : TABEL.F
Signature : _____
Date : 04 / 11 / 2016 Nombre de pièces jointes y compris les plans : 0

Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4^{ème} partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- Récépissé de DT
 Récépissé de DICT
 Récépissé de DT/DICT
 conjointe

Dénomination : GLOBAL WIND POWER
Complément / Service : Leguay Elfie
Numéro / Voie : 15 rue Jean Jaures
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 92800 PUTEAUX
Pays : France

N° consultation du téléservice : 2016110200601T
Référence de l'exploitant : 99009311-SAN-
N° d'affaire du déclarant :
Personne à contacter (déclarant) : Leguay Elfie
Date de réception de la déclaration : 02 / 11 / 2016
Commune principale des travaux : LA NEUVILLE SIRE BERNAR
Adresse des travaux prévus :

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : SICAE DE LA SOMME ET DU CAMBRAIS
Personne à contacter : TABEL.F
Numéro / Voie : 24 rue Jean Jaurès
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 80170 ROSIERES EN SANTERRE
Tél. : 0322884788 **Fax :** 0322881599

Éléments généraux de réponse

- Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment : _____
 Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
 Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : _____ (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____
 Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.
 Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. : _____
 NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints : Références : _____ Echelle⁽¹⁾ : _____ Date d'édition⁽¹⁾ : ____/____/____ Sensible : Prof. régl. mini⁽¹⁾ : _____ cm Matériau réseau⁽¹⁾ : _____
 NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans. _____ cm
 Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : ____/____/____ à ____ h ____
 ou Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ____/____/____)
 Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
 (cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marché à prévoir.
 Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.
 (1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr
 Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées : _____
 Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : _____
 Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : possible impossible
 Mesures de sécurité à mettre en œuvre : _____

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0322884788
 Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

Responsable du dossier

Nom : ROUILLARD E
Désignation du service : _____
Tél. : 0322884788

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : TABEL.F
Signature : 
Date : 04 / 11 / 2016 **Nombre de pièces jointes, y compris les plans :** 0

Récépissé de DT Récépissé de DICT

At titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
 et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4^{ème} partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- Récépissé de DT
 Récépissé de DICT
 Récépissé de DT/DICT
 conjointe

Dénomination : GLOBAL WIND POWER
 Complément / Service : Leguay Elfie
 Numéro / Voie : 15 rue Jean Jaures
 Lieu-dit / BP : _____
 Code Postal / Commune : 92800 PUTEAUX
 Pays : France

N° consultation du téléservice : 2016110200613T
 Référence de l'exploitant : 99009312-SAN-
 N° d'affaire du déclarant : _____
 Personne à contacter (déclarant) : Leguay Elfie
 Date de réception de la déclaration : 02/11/2016
 Commune principale des travaux : LA NEUVILLE SIRE BERNAR
 Adresse des travaux prévus : _____

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : SICAE DE LA SOMME ET DU CAMBRAISIS
 Personne à contacter : TABEL.F
 Numéro / Voie : 24 rue Jean Jaurès
 Lieu-dit / BP : _____
 Code Postal / Commune : 80170 ROSIERES EN SANTERRE
 Tél. : 0322884788 Fax : 0322881599

Éléments généraux de réponse

- Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment : _____
 Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
 Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : _____ (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____
 Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.
 Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. : _____
 NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints : Références : _____ Echelle₍₁₎ : _____ Date d'édition₍₁₎ : _____ Sensible : Prof. régl. mini₍₁₎ : _____ Matériau réseau₍₁₎ : _____
 NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans. _____ cm
 _____ cm
 Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : ____ / ____ / ____ à ____ h ____
 ou Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ____ / ____ / ____)
 Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
 (cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marche à prévoir.
 Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.
 (1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr
 Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées : _____
 Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : _____
 Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : possible impossible
 Mesures de sécurité à mettre en œuvre : _____

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0322884788
 Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

Responsable du dossier

Nom : ROUILLARD E
 Désignation du service : _____
 Tél. : 0322884788

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : TABEL.F
 Signature : _____
 Date : 04/11/2016 Nombre de pièces jointes, / compris les plans : 0

Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4^{ème} partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- Récépissé de DT
 Récépissé de DICT
 Récépissé de DT/DICT
conjointe

Dénomination : GLOBAL WIND POWER
Complément / Service : Leguay Elfie
Numéro / Voie : 15 rue Jean Jaures
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 92800 PUTEAUX
Pays : France

N° consultation du téléservice : 2016110200623T
Référence de l'exploitant : 99009313-SAN-
N° d'affaire du déclarant :
Personne à contacter (déclarant) : Leguay Elfie
Date de réception de la déclaration : 02/11/2016
Commune principale des travaux : LA NEUVILLE SIRE BERNAR
Adresse des travaux prévus :

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : SICAE DE LA SOMME ET DU CAMBRAISIS
Personne à contacter : TABEL.F
Numéro / Voie : 24 rue Jean Jaurès
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 80170 ROSIERES EN SANTERRE
Tél. : 0322884788 Fax : 0322881599

Éléments généraux de réponse

- Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
 Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
 Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : _____ (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____
 Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.
Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. : _____
NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints : Références : Echelle₍₁₎ : Date d'édition₍₁₎ : Sensible : Prof. régl. mini₍₁₎ : Matériau réseau₍₁₎ :
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans. _____ cm
_____ cm
 Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : ____ / ____ / ____ à ____ h ____
ou Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ____ / ____ / ____)
 Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
 (cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marche à prévoir.
 Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.
(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr
Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : _____
Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : possible impossible
Mesures de sécurité à mettre en œuvre : _____

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0322884788
Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

Responsable du dossier

Nom : ROUILLARD E
Désignation du service : _____
Tél. : 0322884788

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : TABEL.F
Signature : _____
Date : 04/11/2016 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 0

Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
 et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4^{ème} partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- Récépissé de DT
 Récépissé de DICT
 Récépissé de DT/DICT
 conjointe

Dénomination : GLOBAL WIND POWER
 Complément / Service : Leguay Elfie
 Numéro / Voie : 15 rue Jean Jaures
 Lieu-dit / BP :
 Code Postal / Commune : 92800 PUTEAUX
 Pays : France

N° consultation du téléservice : 2016110200633T
 Référence de l'exploitant : 99009314-SAN-
 N° d'affaire du déclarant :
 Personne à contacter (déclarant) : Leguay Elfie
 Date de réception de la déclaration : 02/11/2016
 Commune principale des travaux : LA NEUVILLE SIRE BERNAR
 Adresse des travaux prévus :

Coordonnées de l'exploitant :
 Raison sociale : SICAE DE LA SOMME ET DU CAMBRAISIS
 Personne à contacter : TABEL.F
 Numéro / Voie : 24 rue Jean Jaurès
 Lieu-dit / BP :
 Code Postal / Commune : 80170 ROSIERES EN SANTERRE
 Tél. : 0322884788 Fax : 0322881599

Éléments généraux de réponse

- Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
 Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
 Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : _____ (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____
 Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.
 Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. : _____
 NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints : Références : Echelle₍₁₎ : Date d'édition₍₁₎ : Sensible : Prof. régl. mini₍₁₎ : Matériau réseau₍₁₎ :
 NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans. _____ cm
 _____ cm
 Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : ____ / ____ / ____ à ____ h ____
 ou Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ____ / ____ / ____)
 Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
 (cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marche à prévoir.
 Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.
 (1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr
 Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
 Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : _____
 Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : possible impossible
 Mesures de sécurité à mettre en œuvre : _____
Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0322884788
 Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

Responsable du dossier

Nom : ROUILLARD E
 Désignation du service : _____
 Tél. : 0322884788

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : TABEL.F
 Signature : _____
 Date : 04 / 11 / 2016 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 0

Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
 et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4^{ème} partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- Récépissé de DT
 Récépissé de DICT
 Récépissé de DT/DICT
 conjointe

Dénomination : GLOBAL WIND POWER
Complément / Service : Leguay Elfie
Numéro / Voie : 15 rue Jean Jaures
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 92800 PUTEAUX
Pays : France

N° consultation du téléservice : 2016110200663T
Référence de l'exploitant : 99009315-SAN-
N° d'affaire du déclarant :
Personne à contacter (déclarant) : Leguay Elfie
Date de réception de la déclaration : 02 / 11 / 2016
Commune principale des travaux : LA NEUVILLE SIRE BERNAR
Adresse des travaux prévus :

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : SICAE DE LA SOMME ET DU CAMBRAISIS
Personne à contacter : TABEL.F
Numéro / Voie : 24 rue Jean Jaurès
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 80170 ROSIERES EN SANTERRE
Tél. : 0322884788 **Fax :** 0322881599

Éléments généraux de réponse

- Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
 Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
 Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : _____ (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____
 Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.
 Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. : _____
 NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints : Références : Echelle₍₁₎ : Date d'édition₍₁₎ : Sensible : Prof. règl. mini₍₁₎ : Matériau réseau₍₁₎ :
 NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans. _____ / _____ / _____ cm
 _____ / _____ / _____ cm
 Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : ____ / ____ / ____ à ____ h ____
 ou Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ____ / ____ / ____)
 Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
 (cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marche à prévoir.
 Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.
 (1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr
 Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
 Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : _____
 Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : possible impossible
 Mesures de sécurité à mettre en œuvre : _____

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0322884788
 Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

Responsable du dossier

Nom : ROUILLARD E
 Désignation du service : _____
 Tél. : 0322884788

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : TABEL.F
 Signature : _____
 Date : 04 / 11 / 2016 Nombre de pièces jointes y compris les plans : 0

Renan BOSSARD

De: Elfie Leguay
Envoyé: lundi 27 juillet 2015 10:09
À: Vincent Delbreil
Objet: TR: DT 2015071601434TFJ
Pièces jointes: DT 2015071601434TFJ.pdf; CE_La_Neuville_Sire_Bernard.zip

[A intégrer sous SIG et archiver sur K.](#)
Merci !

Best Regards

Elfie Leguay
Planning Coordinator

Global Wind Power
15, rue Jean Jaurès
92800 Puteaux (Paris)
France



Phone: +33 (0)1 73 00 67 94
Mobile: +33 (0)6 01 26 05 02
Fax: +33 (0)1 73 00 67 99
Mail: ele@globalwindpower.com
Web: www.globalwindpower.fr

Disclaimer

This e-mail and any files transmitted with it are confidential and intended solely for the use of the individual or entity to whom they are addressed. If you are not the intended recipient, or have received this e-mail in error, please notify the sender immediately and delete this e-mail. Any unauthorized copying, disclosure or distribution is strictly forbidden.



15 – 18 September 2015 · Husum
Visit us! Hall 3 / Stand no. 11

De : Julian Breque [<mailto:Julian.Breque@fde-somme.fr>]
Envoyé : lundi 27 juillet 2015 10:03
À : Elfie Leguay
Objet : DT 2015071601434TFJ

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint le récépissé correspondant à la DT et/ou DICT mentionnée en objet. Nous ne sommes malheureusement pas en mesure de fournir de plan pour le réseau d'éclairage public de cette zone. Cependant notre réseau d'éclairage public est de type aérosouterrain et est posé dans l'environnement proche (≤ 40 cm) du câble électrique Basse Tension A Souterrain exploité par le concessionnaire électrique (hormis les branchements de candélabres) pour la partie souterraine et est en commun avec le réseau électrique Basse Tension A Aérien exploité par le concessionnaire électrique pour la partie aérienne.

Vous en souhaitant bonne réception.



Julian BREQUE
Service Communication et SIG
Fédération Départementale d'Énergie de la Somme
2, rue du Capitaine Némo
Pôle Jules Verne
80440 BOVES
Tél : 03.22.95.96.55

Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4^{ème} partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- Récépissé de DT
 Récépissé de DICT
 Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : Leguay Elfie
Complément / Service :
Numéro / Voie : 15 rue Jean Jaures
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 92800 PUTEAUX
Pays :

N° consultation du téléservice : 2015071601434TFJ
Référence de l'exploitant : FDE80
N° d'affaire du déclarant :
Personne à contacter (déclarant) : Leguay Elfie
Date de réception de la déclaration : 7/24/2015
Commune principale des travaux : LA NEUVILLE SIRE BERNARD
Adresse des travaux prévus :

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : Fédération Départementale d'Énergie 80
Personne à contacter : Julian Brèque
Numéro / Voie : 2 rue du Capitaine Némé
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 80440 BOVES
Tél. : 0322959655 **Fax :** 0322493045

Éléments généraux de réponse

- Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
 Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
 Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : EL TL (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____
 Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.
 Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. : _____
 NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- Plans joints : Références : Echelle⁽¹⁾ : _____ Date d'édition⁽¹⁾ : _____ Sensible : Prof. règl. mini⁽¹⁾ : cm Matériau réseau⁽¹⁾ : _____
 NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.
 Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : _____ à _____
 ou Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : _____)
 Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
 (cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marché à prévoir.
 Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.
 (1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr
 Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
 Cf Code du travail : travail à proximité des réseaux électriques
 Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : _____
 Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : possible impossible
 Mesures de sécurité à mettre en œuvre : _____

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant :
 Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

Responsable du dossier

Nom :
Désignation du service :
Tél. :

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Pour le Président de la FDE80 : 27/07/2015

 Julian Brèque
 Pour le Président de la FDE80
 Signé par : Julian BREQUE

Catégories des réseaux / ouvrages

Ouvrages considérés comme sensibles pour la sécurité (au sens du I de l'article R. 554-2 du code de l'environnement) :

- HC : Canalisations de transport et canalisations minières contenant des hydrocarbures liquides ou liquéfiés ;
- PC : Canalisations de transport et canalisations minières contenant des produits chimiques liquides ou gazeux ;
- GA : Canalisations de transport, de distribution et canalisations minières contenant des gaz combustibles ;
- CU : Canalisations de transport ou de distribution de vapeur d'eau, d'eau surchauffée, d'eau chaude, d'eau glacée, et de tout fluide caloporteur ou frigorigène, et tuyauteries rattachées en raison de leur connexité à des installations classées pour la protection de l'environnement ;
- EL : Lignes électriques et réseaux d'éclairage public autres qu'en très basse tension (> 50 V en courant alternatif ou 120 V en courant continu) et autres que les lignes électriques aériennes à basse tension et à conducteurs isolés ;
- TR : Installations destinées à la circulation de véhicules de transport public ferroviaire ou guidé ;
- DE : Canalisations de transport de déchets par dispositif pneumatique sous pression ou par aspiration.

Autres ouvrages* (au sens du II de l'article R. 554-2 du code de l'environnement) :

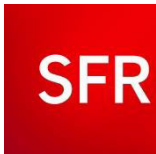
- TL : Installations souterraines de communications électroniques, lignes électriques et réseaux d'éclairage public autres que ceux définis à la ligne « EL » ci-dessus ;
- EA : Canalisations souterraines de prélèvement et de distribution d'eau destinée à la consommation humaine, à l'alimentation en eau industrielle ou à la protection contre l'incendie, en pression ou à écoulement libre, y compris les réservoirs d'eau enterrés qui leur sont associés ;
- EU : Canalisations souterraines d'assainissement, contenant des eaux usées domestiques ou industrielles ou des eaux pluviales.

**Parmi les « autres ouvrages », certains peuvent être spécifiés par leur exploitant comme « sensibles », soit lors de l'enregistrement de l'ouvrage sur le guichet unique, soit lors de la réponse à la DT. Les dispositions réglementaires relatives aux réseaux sensibles s'appliquent alors pleinement à ces ouvrages.*

Dispositifs importants pour la sécurité

L'exploitant de réseau précise dans son récépissé une des trois options suivantes :

- Voir la liste des dispositifs en place dans le document joint
- Voir la localisation sur le plan joint
- Aucun dans l'emprise



SFR – Rive Défense
5 Rue Noël Pons
92000 NANTERRE

Global Wind Power France SARL
15 Rue Jean Jaurès
92800 Puteaux

À l'attention de Vincent Delbreil

Nanterre (92), le 16 Septembre 2015

Objet : Réponse à consultation - projet de parc éolien sur les communes de La Neuville-Sire-Bernard et Le Plessier-Rozainvillers dans le département de la Somme

Monsieur,

Suite à votre demande de servitudes concernant le projet de parc éolien sur les communes de La Neuville-Sire-Bernard et Le Plessier-Rozainvillers dans le département de la Somme, voici notre analyse.

Compte tenu de la topologie de son réseau de transmission à date, SFR tient à vous signaler qu'un faisceau hertzien traverse la zone que vous étudiez.

Vous trouverez ci-joint deux cartes de la zone étudiée comprenant le tracé de ce faisceau hertzien, ainsi qu'un tableau comprenant les liaisons FH impactées et les coordonnées de départ et d'arrivée de ce faisceau.

Comme observé sur la deuxième carte, il conviendra de ne pas envisager de projet éolien dans la zone orangée, c'est-à-dire en respectant une limite de 200m de part et d'autre de la liaison hertzienne pour ne pas perturber la Transmission du FH SFR.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Lyes BELHOCINE
Ingénieur télécom
+33 (0)1 85 06 52 15
lyes.belhocine@sfr.com

Liaisons FH impactées.	Coordonnées X FH impacté / G2R A)	Coordonnées Y FH impacté / G2R A)	Coordonnées X FH impacté / G2R B)	Coordonnées Y FH impacté / G2R B)
800064 / 800663	49°46'13.00"N	2°37'7.98"E	49°41'10.78"N	2°24'0.24"E

